



- Gestionnaire de paie
- Chargé(e)/Responsable de recrutement
- Chargé(e)/Responsable de la formation
- **Juriste**
- Responsable/Directeur des RH

Intitulé du métier

Juriste

Autres appellations du métier

Juriste social, conseiller juridique

Définition ou description synthétique du métier

Le juriste conseille les directions opérationnelles et protège les intérêts du groupe dans les domaines du droit social ou droit des affaires. Il décide de l'opportunité d'actions juridiques et assiste les directions dans la gestion de ces dossiers. Il est garant du respect de la législation et de la veille juridique au niveau du groupe.

Accès au métier

Le métier est accessible à partir de formations de niveau II ou I dans le domaine du droit complétées éventuellement par une spécialisation juridique.

Conditions de travail

Le métier s'effectue en back-office à majorité sur dossiers.

Relations fonctionnelles internes et/ou externes

En interne, il est en relation avec les différentes directions opérationnelles et le personnel du siège. Selon les dossiers, les interlocuteurs externes peuvent varier.

Activités communes (cœur de métier), regroupées en domaines d'activités

Expertise et conseil

- Appliquer et veiller au respect de la législation et la réglementation
- Étudier la législation et la réglementation dans son domaine et proposer une interprétation argumentée des textes
- Proposer des solutions amiables ou judiciaires aux litiges
- Étudier l'opportunité d'une action judiciaire
- Conseiller juridiquement dans la constitution des contrats, négociations, accords,...
- Gérer les relations externes avec les instances juridiques, avocats,...
- Assurer et organiser la veille juridique dans la structure

Compétences

Savoirs théoriques et procéduraux

- Expertise dans son domaine de droit
- Maîtriser les bases de données spécialisées

Savoirs de l'action

- Savoir suivre la législation, son évolution et la jurisprudence
- Analyser et synthétiser rapidement des données
- Prévenir et résoudre les litiges en appliquant le droit
- Fournir des informations et des conseils argumentés dans le domaine juridique et de la procédure
- Savoir mettre en place un système de suivi et de contrôle
- Limiter les risques de contentieux
- Garantir l'application de la réglementation de manière rigoureuse

Compétences relationnelles et comportementales

- Respecter la confidentialité des affaires
- Être pédagogique dans sa communication afin de faciliter la compréhension des informations communiquées aux directions

Environnement de travail

Le juriste peut être spécialisé en droit social, droit des affaires ou/et droit commercial.